

Écriture inclusive : on caricature le débat

Les promoteurs de l'écriture inclusive se défendent de créer une « novlangue ». Raphaël Haddad et Éliane Viennot reviennent sur leur projet... Entretien.

Propos recueillis par Baudouin Eschapasse — *Le Point.fr*, le 27/10/2017

L'universitaire Éliane Viennot, spécialiste de l'histoire de la langue, et le chercheur Raphaël Haddad, par ailleurs fondateur du cabinet de conseil en communication Mots-Clés, militent, depuis plusieurs années, pour que le français se débarrasse de traditions langagières qui perpétuent des préjugés sexistes. À l'heure où leur projet est attaqué de toute part, Le Point.fr a souhaité les rencontrer pour qu'ils détaillent leur projet.

Le Point : Vous promouvez, depuis plusieurs mois, une nouvelle écriture que vous qualifiez d'inclusive. Comprenez-vous la bronca suscitée par votre projet ? Et avez-vous été surpris(e) par la polémique qui l'a accompagnée ?

Éliane Viennot : Pour être totalement franche, cela ne m'a pas vraiment étonnée. Pour avoir étudié l'histoire de la langue, je sais combien certaines personnes deviennent hystériques dès lors qu'on leur propose d'utiliser des termes féminins pour certaines activités prestigieuses. Je me suis penchée récemment sur la manière dont l'Académie française a traité ce dossier depuis la création de la commission instituée en 1984 par Yvette Roudy (à l'époque ministre des droits de la femme, NDLR), qui préconisait de féminiser les noms de métiers, fonctions, grades et titres. Notamment pour désigner les femmes qui accèdent à de hautes fonctions administratives ou ministérielles. La levée de boucliers avait été terrible. Et à nouveau en 1998, quand des ministres ont demandé qu'on les nomme au féminin. Dans les deux cas, certains médias ont réagi avec une incroyable violence. Je pense surtout au Figaro. Mais faut-il s'en étonner quand on sait qu'à l'époque, les académiciens avaient table ouverte dans ce journal ?

Raphaël Haddad : Il est intéressant de souligner que la féminisation des métiers ne pose problème que quand il s'agit de professions intellectuelles ou de fonctions de responsabilité. Les académiciens n'ont jamais remis en cause le fait qu'on parle de boulangère ou d'infirmière. En revanche : préfète ou chancelière, cela semblait heurter leur oreille. De mon point de vue, cette réaction montre surtout que ces hommes se sentent en danger. L'idée même de féminiser ces termes les amène à considérer l'idée qu'ils devront un jour partager le pouvoir.

EV : J'ajouterai que les mots féminins que nous promouvons existent de longue date. On parlait au début du XVII^e siècle de *philosophe*, d'*écrivaine* et d'*autrice* dans la meilleure société, et *professeuse* était employé au XIX^e.

LP : Quand cela a-t-il changé ?

EV : Les premiers coups de boutoir datent des années 1600-1630, sous l'influence probable de personnes qui entouraient Malherbe, et qui voulaient « purifier » la langue des nombreux néologismes gascons et italianisants créés à l'époque. Mais ils en ont profité pour « masculiniser » la langue. Les résistances ont néanmoins été

nombreuses jusqu'à ce que l'instruction devienne obligatoire. C'est l'école primaire obligatoire du XIX^e siècle qui va achever ce mouvement.

LP : Votre projet n'ambitionne pas seulement de féminiser les noms de métier. Il va bien au-delà. Vous voulez débarrasser la langue française des règles grammaticales que vous présentez comme sexistes...

EV : Oui. Pour autant nous ne voulons pas créer une « novlangue » comme on l'écrit parfois. Ceux qui soutiennent cette idée caricaturent le débat. Nous entendons juste renouer avec des règles grammaticales qui ont existé par le passé et existent toujours dans les autres langues romanes. Nos détracteurs prétendent défendre la langue française. Mais la connaissent-ils vraiment ? J'en doute. Je veux par exemple réhabiliter l'accord de proximité, hérité du latin. Dans *Athalie*, Racine écrit : « armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle ». Si l'on en croit nos bons académiciens qui veulent que le masculin l'emporte sur le féminin, nous aurions dû écrire « nouveaux ». De la même manière, Madame de Sévigné répondant à Gilles Ménage, qui se dit fatigué, lui répond : « je la suis aussi ». Ce brave grammairien (né en 1613 et mort en 1692, NDLR) tente de la reprendre mais elle se refuse à dire « je le suis aussi ». Elle affirme que, si elle le faisait, elle croirait avoir « de la barbe au menton » !

RH : Michel Foucault l'a bien dit. « Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer ». Une langue « phallogocentrique », pour reprendre une terminologie de la chercheuse Marlène Coulomb-Gully, traduit une vision du monde dominée par les hommes.

LP : On vous opposera que les nations dont les langues n'ont ni masculin, ni féminin, comme le persan ou le turc, ne sont pas toutes des modèles d'égalité entre hommes et femmes.

RH : C'est un sophisme extraordinaire. C'est un peu comme si je vous disais « le sol est mouillé, c'est donc qu'il a plu ». Si le sol est humide, cela peut résulter d'une multitude de facteurs... Le langage inclusif est une condition nécessaire mais pas suffisante pour qu'une société soit moins sexiste. La seule objection valable serait celle-ci : l'existence d'une société strictement égalitaire où la langue ne le serait pas. Mais ce contre-exemple n'existe pas !

EV : J'ai entendu aussi parler de la langue bantoue qui cumulerait un nombre incroyable de genres. Ces références m'amuse d'autant plus que ceux qui les utilisent ne connaissent rien à cette langue africaine. C'est un peu comme les médecins de Molière qui prétendaient en imposer avec leur latin.

LP : Comment est né votre projet de langage inclusif ?

RH : Cela fait longtemps que des intellectuel(le)s, travaillé(e) par la question féministe y réfléchissent. J'ai découvert leurs travaux au moment de mes recherches doctorales sur les discours politiques. Les choses se sont ensuite décantées. J'ai publié un ouvrage de réflexion sur cette question (avec Carline Baric). J'ai présenté mes conclusions au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) qui a tout de suite été très intéressé.

EV : L'objet du langage inclusif est social et non grammatical. Nous souhaitons promouvoir une société plus égalitaire. Cela passe par la langue et par la déconstruction des stéréotypes « genrés » qu'elle véhicule. Cette démarche habite

tous mes travaux...

LP : Cela passe par une forme d'interventionnisme difficile à supporter dès lors que cela concerne la manière de s'exprimer...

RH : Cette objection de l'interventionnisme est amusante. Que fait-on d'autre chaque fois que l'on énonce un terme. On intervient sur la langue. Les jeunes qui parlent de « like », « tweettos » ou « stiletto » n'attendent pas l'autorisation de l'Académie française.

EV : C'est l'Académie qui est interventionniste quand elle entend proscrire certains usages. Elle est censée enregistrer la manière dont une langue évolue... C'est pour cela que les dictionnaires s'enrichissent chaque année de mots nouveaux. Une langue n'est pas figée une fois pour toute.

LP : Au final, ce qui choque les gens, n'est-ce pas simplement la graphie du point milieu ? Écrire les mots suivants, « chroniqueur·euse », « chercheur·e », « transporteur·euse », « président·e », ce n'est pas très esthétique.

EV : Je regrette qu'on restreigne le débat à cette simple question de point milieu. Nous préconisons simplement d'utiliser des mots féminins chaque fois que c'est possible. Cela peut passer par la flexion (le fameux « mesdames et messieurs » lorsqu'on s'adresse à une population mixte, NDLR). Cela peut passer aussi par les termes épécènes : c'est-à-dire l'usage d'un mot neutre (exemples : « astronome » ou « membre »). Cela peut enfin passer par le point milieu ou d'autres signes graphiques. Nous ne sommes pas bloqués là-dessus. Personnellement, je suis pour « intellectuel·les » mais contre « acteur·trices ». Mais c'est un débat en cours, les protocoles vont s'affiner.

RH : On nous dit que c'est une contrainte. Mais quand on aime la poésie, on est conscient du fait que c'est de la contrainte que peut naître la plus grande créativité.

LP : Vous expliquez que votre démarche est soutenue par 75 % de la population. En êtes-vous si sûr ?

RH : Ce n'est pas exactement ce que nous disons. Là encore, nos propos ont été déformés. Quand on regarde les résultats des études d'opinion, que constatons-nous ? Que 84 % des 1000 personnes interrogées par l'institut Harris les 11 et 12 octobre derniers sont acquis(e) à la féminisation des noms de métiers, de titres, de grades et de fonctions. Et que 81 % des personnes interrogées sont pour l'usage du féminin et du masculin plutôt que du masculin « générique » lorsqu'on s'adresse à la fois à des femmes et des hommes.

EV : Le général de Gaulle l'avait bien compris qui veillait à commencer tous ses discours par la double flexion : « Françaises, Français ». Au grand dam de l'Académie !

RH : Tous les hommes politiques s'y sont mis depuis. Je m'intéresse de longue date aux discours de meetings. En 2002, Robert Hue était le seul homme à utiliser la double flexion (avec Arlette Laguiller et son célèbre « Travailleurs, Travailleuses », NDLR), en 2017 : ils l'ont tous fait. C'est rentré dans les mœurs. Ce qui me fait dire que la bataille menée par nos détracteurs est une bataille d'arrière-garde. Ils ont déjà perdu. Même Pierre Gattaz utilise aujourd'hui l'écriture inclusive ! Et les tweets vont l'imposer, puisque la place est restreinte !